

Picardie **Cursus**



**PICARDIE**

LA RÉGION

*ensemble, réinventons la Picardie*



De nouvelles modalités d'intervention de la Région en matière d'offres éducatives et périscolaires

Année scolaire 2011/2012

Ces nouvelles modalités reposent sur deux grands axes de travail :

**La mise en place d'un appel à « Projets Réussite Educative en Picardie »**

Le PREP est un appel à projet « global » qui ambitionne de soutenir la mise en place, par les lycées, d'actions éducatives et périscolaires à destination des lycéens en parfaite cohérence avec les projets d'établissement. Le PREP remplacera donc, dès la rentrée 2011, les appels à projets jusqu'alors proposés par la Région à destination des établissements : PEC, PEI, APS, mobilité, PIL...

**Le soutien au développement de « Parcours découverte » diversifiés, en partenariat avec les associations**

Conçus comme des démarches partenariales avec les associations picardes qui permettent la mise à disposition de ressources éducatives en direction des lycées, les « Parcours découverte » remplacent donc le catalogue des offres éducatives et périscolaires, jusqu'alors proposé par la Région aux établissements. Ces « Parcours découverte » permettront, dès la rentrée scolaire 2011, la mise en œuvre de projets et d'actions de sensibilisation et d'information des publics lycéens, dans le cadre de diverses thématiques.



**PICARDIE**

LA RÉGION

## L'appel à Projets Réussite Educative en Picardie (PREP)

### Objet :

Le PREP est un appel à projet « global » qui ambitionne de soutenir la mise en place, par les lycées, d'actions éducatives et périscolaires à destination des lycéens en parfaite cohérence avec les projets d'établissement.

Le PREP remplacera donc, dès la rentrée 2011, les appels à projets jusqu'alors proposés par la Région à destination des établissements : PEC, PEI, APS, mobilité, PIL...

Au-delà de la simplification des démarches qu'il autorise pour les équipes éducatives, le PREP repose sur un élargissement des champs d'actions couverts ; il permet, par conséquent, que soit proposée la mise en œuvre d'actions transversales et s'articule autour de 5 axes :

- "culture et communication" ;
- "sport, environnement, santé et alimentation" ;
- "engagement et citoyenneté" ;
- "ouverture sur le monde" ;
- "orientation et insertion".

### Dépôt des projets :

Le formulaire de réponse à « l'appel à Projets Réussite Educative en Picardie – 2011/2012 », ainsi que le règlement d'intervention, sont téléchargeables sur :

- le site extranet de la Région <http://elycee.picardie.fr> ;
- le site internet de la Région <http://www.picardie.fr> (rubriques « formation tout au long de la vie et réussite éducative »).

Pour 2011, les projets, validés et signés par les chefs d'établissement, devront être déposés **avant le 9 septembre 2011, délai de rigueur**

Les dossiers devront être retournés à l'adresse électronique suivante : [vielyceenne@cr-picardie.fr](mailto:vielyceenne@cr-picardie.fr).

Les projets, instruits conformément aux critères de sélection annexés au présent document, seront soumis au vote de la Commission Permanente du Conseil Régional du 30 septembre 2011.

## Une offre de « Parcours découverte » diversifiée pour les lycéens

### Objet :

Conçus comme des démarches partenariales avec les associations picardes qui permettent la mise à disposition de ressources éducatives en direction des lycées, les « Parcours découverte » remplacent donc le catalogue des offres éducatives et périscolaires, jusqu'alors proposé par la Région aux établissements.

Ces « Parcours découverte » permettront, dès la rentrée scolaire 2011, la mise en œuvre de projets et d'actions de sensibilisation et d'information des publics lycéens, dans le cadre de thématiques diverses, parmi lesquelles :

- musique ;
- danse ;
- engagement et citoyenneté ;
- image ;
- ...

Ces « Parcours découverte » devront être adaptés aux spécificités et aux besoins des publics lycéens ; ils devront s'intégrer au projet d'établissement des lycées et se construire « chemin faisant » pour s'installer, dans la durée au sein des lycées, et avec les équipes éducatives, afin de favoriser la meilleure implication des jeunes.

### Mise en place des partenariats :

La mise en œuvre des « Parcours découverte » sera soutenue par la Région, dans le cadre de propositions de partenariats et de projets, émanant d'associations et définies selon deux modalités différentes :

**Une première liste d'associations partenaires et de projets sera proposée mi-juillet aux établissements ; les équipes éducatives pourront les télécharger, ainsi que le dossier de candidature sur :**

- le site extranet de la Région <http://elycee.picardie.fr> ;
- le site internet de la Région <http://www.picardie.fr> (rubriques formation tout au long de la vie et réussite éducative).

Les projets devront être adressés, après validation du chef d'établissement, pour **le 23 septembre 2011** à l'adresse électronique suivante :

[vielyceenne@cr-picardie.fr](mailto:vielyceenne@cr-picardie.fr)

**Une liste complémentaire d'associations**

partenaires et de projets sera proposée aux établissements en octobre 2011, suite à un appel à projets lancé, à titre expérimental, par la Région, à destination des associations picardes et concernant les thématiques spécifiques suivantes :

- théâtre ;
- engagement et citoyenneté ;
- sexualité – contraception ;

Les équipes éducatives pourront les télécharger, ainsi que le dossier de candidature sur :

- le site extranet de la Région <http://elycee.picardie.fr> ;
- le site internet de la Région <http://www.picardie.fr> (rubriques formation tout au long de la vie et réussite éducative).

Les projets devront être adressés, après validation du chef d'établissement, pour **le 7 octobre 2011**, à l'adresse électronique suivante :

[vielyceenne@cr-picardie.fr](mailto:vielyceenne@cr-picardie.fr)

La décision relative au choix des projets sera soumise au vote de la Commission Permanente du Conseil Régional du **21 octobre 2011**.

Les projets relatifs à ces deux propositions seront examinés :

- conformément aux critères de sélection ;
- au regard du contenu des projets et de leur description ;
- dans un souci d'accès à tous les lycéens picards à ces « Parcours découverte ».

Une fois la sélection réalisée, les chefs d'établissement seront avertis, par courrier, des projets retenus.

En outre, pour toute information relative

- aux modalités de réponse, il est proposé de prendre l'attache de **Marie Monique Francomme** (Tél. 03 22 97 26 90 - [mfrcomme@cr-picardie.fr](mailto:mfrcomme@cr-picardie.fr)) et **Aline Warluzelle** (Tél. 03 22 97 39 51 - [awarluzelle@cr-picardie.fr](mailto:awarluzelle@cr-picardie.fr)), assistantes territorialisées à la Direction de l'Education
- à la compréhension de ces nouveaux dispositifs, il est proposé de contacter **Anne Romby** pour le PREP (Tél. 03 22 97 39 53 - [aromby@cr-picardie.fr](mailto:aromby@cr-picardie.fr)), **Stéphanie Breton** (Tél. 03 22 97 27 57 - [sbreton@cr-picardie.fr](mailto:sbreton@cr-picardie.fr)) ou **Sébastien Auchart** (Tél. 03 22 97 26 47 - [sauchart@cr-picardie.fr](mailto:sauchart@cr-picardie.fr)) pour les Parcours découverte qui pourront également apporter des conseils concernant l'élaboration des projets.



Xavier Renoux / Région Picardie



Xavier Renoux / Région Picardie